



**PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
LE MARDI 10 FÉVRIER 2009
HÔTEL SHERATON EAU CLAIRE –CALGARY (ALBERTA)**

1. Ouverture de la séance

.1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance

Calum MacKechnie (ELI, Université York), président de Langues Canada, ouvre la réunion et souhaite à tous la bienvenue à l'assemblée générale annuelle.

.2 Appel et procurations

Linda Auzins (secrétariat de Langues Canada) énumère les noms des représentants et des mandataires de tous les programmes membres qui ont droit de vote :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 1. Bodwell Language School | Paul Yuen |
| 2. Canadian College of English Language | Jim Clark |
| 3. Centre linguistique du Collège de Jonquière | Silvia Ursini |
| 4. Canadian as a Second Language Institute (CSLI) | Lawrence Keenan |
| 5. Cultureworks ESL | Tina Bax |
| 6. Douglas College | Carol St-Jean |
| 7. EF International English Schools | Jon Barrett |
| 8. ELS Language Centers | Mike Walkey |
| 9. English Bay College | Scot Jeary |
| 10. English School of Canada (ESC) | Anthony Stille |
| 11. Eurocentres Canada | Sharon Curl |
| 12. GEOS Language Academies | Nolfa Altamirano-Ikeda |
| 13. Global Village English Centres – Calgary | John Taplin |
| 14. Global Village English Centres – Toronto | Geneviève Bouchard |
| 15. Global Village English Centres – Vancouver | Paul Maher |
| 16. Global Village English Centres – Victoria | Mandataire – John Taplin |
| 17. Grant MacEwan College | Mandataire – Dorte Weber |
| 18. Heartland International English School | Gary Gervais |
| 19. ISS Language College | Lois Armerding |
| 20. International House Canada | Houman Nikmanesh |
| 21. International Language Academy of Canada (ILAC) | Mandataire – Ian McKinnon |
| 22. International Language Institute (ILI) | Mandataire – Issmat Al-Akhali |
| 23. International Language Schools of Canada (ILSC) | Paul Zysman |
| 24. Intrax International Institute | Makiko Hayashi |
| 25. iTTTi Vancouver | Sherri Motohashi |
| 26. King George International College (KGIC) | Tanya Scolah |
| 27. Language Studies Canada (LSC) | David Diplock |
| 28. Université McGill | Kevin Callahan |
| 29. Université Memorial | Janet Benger |
| 30. Mount Royal College | Audrey Olson |
| 31. NorQuest College | Mandataire – Dorte Weber |
| 32. Omnicom School of Languages | Ian Huntley |
| 33. Pacific Language Institute (PLI) | Neil Harvey |
| 34. School of English, Université Queen's | Elaine S. Armstrong |
| 35. Red-Leaf Student Programs | Marylou Heenan |
| 36. St. Giles International Vancouver | Lorie Lee |
| 37. Study Abroad Canada | Helen Green |
| 38. Tamwood International College | Matt Collingwood |
| 39. Université de Moncton-Shippagan | Bonita Rousselle |
| 40. Université du Québec à Trois-Rivières | Daniel Lavoie |
| 41. Université de l'Alberta – Campus Saint-Jean | Normand Fortin |
| 42. Université de l'Alberta – English Language Programs | Mimi Hui |
| 43. Université de la Colombie-Britannique | Andrew Scales |
| 44. Université de Guelph | Peggy Nagle |
| 45. Université du Manitoba | Garry Dyck |

46. Université d'Ottawa
47. Université de la Saskatchewan – English Language Program
48. Université de la Saskatchewan – French Language Program
49. Université de Toronto – New College
50. Université de Toronto – School of Continuing Studies
51. Université de Victoria
52. Université de Windsor
53. Université de Winnipeg
54. Université de l'île de Vancouver
55. VanWest College
56. Université York

Mandataire – Sheila Scott

David Parkinson
Gisèle Piché
Bruce Russell
Scott Easson
Avril Taylor
Jennie Atkins
Tammy Sigurdur
Valerie Hodge

Mandataire – Nolfia Altamirano-Ikeda
Calum MacKechnie

.3 Quorum atteint

Le quorum est atteint avec 56 votes des 105 programmes membres à part entière.

.4 Approbation du procès-verbal

L'ordre du jour doit être modifié afin d'y ajouter ce qui suit : « Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2008. »

Motion : Paul Zysman (ILSC) propose qu'on approuve l'ordre du jour modifié. Peggy Nagle (Université de Guelph) appuie cette proposition. (Motion proposée, appuyée et adoptée.)

.5 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2008

Motion : Kevin Callahan (Université McGill) propose qu'on approuve le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue en mars 2008, conformément à sa présentation. Geneviève Bouchard (Global Village Toronto) appuie cette proposition. (Motion proposée, appuyée et adoptée.)

.6 Présentation des états financiers vérifiés pour les budgets de 2008 et 2009

Paul Schroeder (ILSC) passe en revue les états financiers vérifiés (ci-joints) étant donné qu'il s'agit de la première vérification complète des états financiers de Langues Canada, qui portent en fait sur une période de dix mois, allant des mois de mars à décembre 2008.

Paul fait aussi un examen détaillé du budget de 2009 (ci-joint). Il fait remarquer que le budget d'accréditation accusera un déficit en 2009 et 2010, mais sur un cycle de trois ans, le déficit sera équilibré par un excédent reporté de 2008.

Motion : Sharon Curl (Eurocentres Canada) propose que les membres adoptent les états financiers vérifiés, sous leur forme actuelle et conformément à leur présentation. Daniel Lavoie (UQTR) appuie cette proposition. (Motion proposée, appuyée et adoptée.)

7 Nomination du vérificateur pour 2009

Motion : Paul Schroeder (ILSC) propose que Calvin Chang, CA, soit nommé de nouveau vérificateur pour l'exercice 2009. Silvia Ursini (Centre linguistique du Collège de Jonquière) appuie cette proposition. (Motion proposée, appuyée et adoptée.)

2. Rapport annuel du conseil d'administration de Langues Canada

Calum MacKechnie signale que le rapport intégral du conseil a déjà été présenté dans le cadre du discours d'ouverture de la séance plénière, le 9 février 2009. Le rapport sera annexé au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle.

Motion : Peggy Nagle (Université de Guelph) propose qu'on approuve le rapport annuel du conseil de Langues Canada, sous sa forme actuelle et conformément à sa présentation. Paul Zysman (ILSC) appuie cette proposition. (Motion proposée, appuyée et adoptée.)

3. Résolutions de Langues Canada

Paul Maher (Global Village Vancouver) et Andrew Scales (ELI, Université de la Colombie-Britannique), coprésidents du comité de l'assurance de la qualité, et Daniel Lavoie (UQTR) présentent les motions suivantes, légèrement modifiées par rapport à celles qu'ont reçues les membres avant l'AGA.

a. Il s'est avéré difficile dans le passé d'appliquer les normes aux titres de compétence des professeurs de français : conformément à son libellé, la norme précise que les professeurs de français doivent être titulaires d'un diplôme en éducation ou d'un diplôme en enseignement du français langue seconde. On a constaté que la norme n'a pas été appliquée au pied de la lettre, parce qu'il n'est pas facile d'obtenir une accréditation en enseignement du français et que très peu de professeurs de français détiennent une telle accréditation en comparaison des accréditations de TESL. Le conseil recommande que la norme pour les titres de compétence des professeurs de français soit conforme à ce qui est réaliste.

Résolution n° 1 : Geneviève Bouchard (Global Village Toronto) propose que les programmes d'enseignement du français accrédités soient reconnus comme respectant les normes pour les titres de compétence des professeurs étant donné qu'un précédent a été établi. La même norme s'appliquerait aussi aux programmes futurs. Bonita Rousselle (Université de Moncton-Shippagan) appuie cette proposition.

(Motion proposée, appuyée et adoptée, 2 abstentions.)

b. En ce qui concerne l'enseignement aux mineurs, un précédent a été établi selon lequel des professeurs titulaires de baccalauréats ou de baccalauréats en éducation qui possèdent de l'expérience en enseignement de l'ALS ont été approuvés. Il existe très peu de programmes d'accréditation pour l'enseignement aux mineurs et TESL Canada ne reconnaît aucun programme dans cette discipline. Le conseil recommande que la norme pour les professeurs qui enseignent l'ALS aux personnes qui n'ont pas atteint l'âge de la majorité soit conforme à l'usage.

Résolution n° 2 : Kevin Callahan (Université McGill) propose que les titres de compétence des professeurs pour l'enseignement aux mineurs se conforment au précédent établi. Marylou Heenan (Red-Leaf Student Programs) appuie cette proposition.

Pour ce qui est des programmes d'ALS pour les mineurs, les programmes doivent faire appel à des professeurs de langue qui détiennent au moins un des titres de compétence suivants :

1. **baccalauréat en éducation, de préférence avec expérience en enseignement d'une langue seconde**

OU

2. **niveau 1 de TESL Canada (qui exige un diplôme de premier cycle ou l'équivalent d'un tel diplôme), de préférence avec expérience en enseignement aux mineurs.**

(Motion proposée, appuyée et adoptée, 1 voix contre et 2 abstentions.)

La discussion se poursuivra sur ce sujet et le comité travaillera aux titres de compétence des professeurs pour l'enseignement aux mineurs.

Résolution n° 3 : La résolution suivante est présentée : « Qu'on continue à accorder un droit acquis aux enseignants sans diplôme approuvés avant 1990 étant donné qu'un précédent a été établi. Ces enseignants devront être avisés du besoin de corriger cette situation avant le prochain cycle d'accréditation, ce qui leur donnera par conséquent un préavis de trois ans. Les grades honorifiques ne doivent pas être acceptés. À chaque anniversaire d'accréditation, des mesures devront être prises pour s'assurer que l'accréditation est en vigueur. Une base de données principale devra être établie pour les enseignants de sorte à pouvoir transférer les droits acquis. »

Les participants ont longuement discuté des normes pour les enseignants provinciaux. Par conséquent, on a décidé de différer la résolution. Un vote électronique devra avoir lieu une fois que le comité de l'assurance de la qualité aura clarifié la résolution.

Motion : Elaine Armstrong (Université Queen's) propose qu'on diffère la résolution n° 3 et que cette résolution soit ultérieurement mise au vote, par vote électronique. Jessica Burleson (Université de Winnipeg) appuie cette proposition. (Motion proposée, appuyée et adoptée, 1 abstention.)

4. Mises en candidature et élections

.1 Présentation de la liste de candidats au conseil d'administration

Lawrence Keenan, qui fait fonction de scrutateur, remercie Gerry LaBelle et David Diplock qui ne se représentent pas. Lawrence présente aussi la liste ci-jointe de candidats, que le conseil d'administration a approuvée à sa réunion du 4 février 2009.

.2 Mises en candidature de l'auditoire

Lawrence Keenan demande trois fois s'il y a des mises en candidature de l'auditoire, mais aucune n'est reçue.

.3 Motion pour approuver la liste d'administrateurs

Motion : Avril Taylor (Université de Victoria) propose d'élire par acclamation le conseil d'administration, conformément à sa présentation (liste ci-jointe). Tanya Scolah (King George International College) appuie cette proposition. (Motion proposée, appuyée et adoptée à l'unanimité.)

5. Plan d'activités et budget de Langues Canada

.1 Ratification des plans et des priorités des comités

a. Comité du patronage et des affiliations

Sharon Curl demande au comité du congrès de 2010 d'accorder plus de temps aux travaux des comités; une période d'une heure n'est simplement pas suffisante pour la plupart d'entre eux. Le congrès est, en fait, l'unique occasion pour les membres des comités de se réunir face à face et de cerner stratégiquement leur secteur d'intervention dans l'intérêt futur de tous les membres.

Le comité du patronage et des affiliations compte se pencher sur ce qui suit en 2009 :

Accès à la marque Édu-Canada – étapes et stratégie

1. Obtenir des lettres d'appui de ministères et d'autres organismes qui soutiennent l'inclusion des membres de Langues Canada, notamment le MAECI, Patrimoine canadien, CIC, les diverses provinces qui sont en faveur, Industrie Canada, l'AILIA et le Réseau CEC.
2. Une fois ces lettres en main, communiquer avec les provinces qui s'y opposent et les personnes à tous les échelons qui pourraient être en mesure d'influencer cette décision. Un document sur l'accès à la marque Édu-Canada sera rédigé et mis au point dès que possible.
3. Demander au MAECI de faire passer à la phase 2, au lieu de la phase 3, l'inclusion de Langues Canada et de fixer les échéances pour les phases.
4. Demander au MAECI de songer à permettre à Langues Canada d'avoir accès à la marque en vertu d'un contrat de location, de façon similaire à ce que les provinces institueront.

Promotion de l'immigration

Le comité appuie l'ébauche de l'exposé de position sur l'immigration présentée à sa dernière réunion. Quelques mises au point exigées sont précisées. Des modifications seront apportées afin de tenir compte des travaux antérieurs accomplis à cet égard et le premier point sera davantage éclairci afin de spécifier qu'il porte bien sur les étudiants de bonne foi. Le document devrait englober, autant que possible, l'ensemble des travaux exécutés dans le passé et mentionner ceux de l'ACELP et du CLC.

Projet de groupe de réflexion – plan quinquennal de marketing pour le Canada

Le comité discute d'une proposition de « groupe de réflexion » présentée par Chris Musial. On propose que Langues Canada fasse œuvre de chef de file à cet égard et invite d'autres associations et ministères à considérer et élaborer un plan quinquennal de marketing pour le Canada. On doit toujours déterminer les participants à cette initiative ainsi que son calendrier. Le comité se réunira bientôt afin de régler les divers détails et d'établir la marche à suivre.

Le comité du patronage et des affiliations souhaite aussi aller de l'avant avec une couverture médiatique positive du secteur ainsi qu'une représentation continue aux diverses réunions, nationales et internationales.

b. Comité des effectifs et des communications

Jennie Atkins signale qu'un petit groupe s'est réuni. Le rôle du comité des effectifs et des communications n'a pas été clairement délimité et, cette année, le comité s'efforcera de le clarifier. Le patronage et la commercialisation ont une forte incidence sur la valeur de l'adhésion. On demandera des rétroactions des membres afin d'aider à déterminer le rôle qui conviendrait le mieux au comité.

Le comité suggère que Langues Canada organise des séances d'information dans les établissements de ses membres partout au Canada afin d'inviter les non-membres à voir les écoles et à s'informer à propos de LC afin de mieux faire connaître l'association. Selon l'emplacement, des membres locaux du conseil ou du personnel participeraient dans la mesure du possible.

Le comité propose que l'association crée une base de données afin d'établir une réserve d'enseignants prêts à l'embauche, qui feraient parvenir leur curriculum vitae à LC pour examen et diffusion.

On propose une trousse de bienvenue pour les membres nouveaux et actuels. On demandera des rétroactions supplémentaires des membres actuels afin de mieux déterminer ce qui aiderait à promouvoir les associations. La commercialisation et la promotion, la reconnaissance de l'assurance de la qualité ainsi que le patronage représentent d'importants avantages de l'adhésion à Langues Canada. Le comité des effectifs s'efforcera de mettre en valeur les avantages qu'offre l'adhésion à tous les membres.

c. Comité de la commercialisation et de la promotion

Paul Schroeder et Daniel Lavoie signalent que beaucoup de personnes ont assisté à la réunion en petits groupes du comité de la commercialisation et de la promotion et on espère que la majorité d'entre elles continueront à activement participer aux travaux du comité cette année. Les notes de la réunion seront acheminées par courrier électronique aux participants et au secrétariat. Toute personne qui souhaite obtenir ces notes peut s'adresser à Linda Auzins.

La plus grande priorité du comité consiste à déterminer clairement la position du secteur de la formation linguistique, dont l'accès à la marque Édu-Canada. Le site Web actuel sera amélioré par la traduction des principaux renseignements en onze langues (coréen, japonais, chinois traditionnel, chinois simplifié, espagnol, portugais, russe, allemand, italien, arabe et turc). Il reste toujours des fonds du PDME engagés pour ces activités. Une courte feuille de renseignements d'une page sera aussi rédigée grâce au financement de 2008-2009 du PDME.

Le comité compte établir et améliorer les voies de communication actuelles au moyen de bases de données assez vastes de personnes-ressources clés dans le monde entier. Cette liste comprend des agents, des personnes-ressources d'ambassades, des délégués commerciaux et les personnes qui s'intéressent aux nouvelles concernant l'association et l'accréditation. On espère pouvoir leur acheminer régulièrement de bons articles. Ces articles seront aussi publiés dans la section « Quoi de neuf » du site Web de Langues Canada, puis archivés de manière régulière.

Du matériel promotionnel sera élaboré afin d'aider les membres à promouvoir l'association lorsqu'ils prennent part à des salons professionnels. L'association compte aussi participer à de tels salons et demandera aux membres des rétroactions à propos des salons que pourraient soutenir l'association, un soutien qui appuierait aussi les membres qui assistent à ces événements. Des fonds du PDME pourraient être affectés à cette fin.

Daniel parle d'accroître la participation de Langues Canada à la promotion des programmes de français, dont le public cible est très différent. Par exemple, il existe un gros marché pour le français langue seconde dans le nord-est des États-Unis ainsi que certaines occasions de cibler, dans le marché anglophone canadien, les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à un programme estival d'immersion en français.

Une des façons les plus faciles et les plus efficaces de promouvoir l'association est de demander aux membres de mettre le logo de Langues Canada sur leur propre matériel promotionnel et de créer des liens sur leurs sites Web. Le comité encouragera vivement tous les membres à s'assurer de bien mettre en vue le logo de Langues Canada et d'enlever tous les anciens logos de l'ACELP et du CLC.

La demande adressée au PDME concerne le financement à l'appui de la représentation au salon professionnel StudyWorld UK, en septembre, ainsi que d'une mission extérieure dans le but de développer le marché italien.

d. Comité de l'assurance de la qualité et des normes

Andrew Scales et Paul Maher signalent que le règlement de la troisième résolution concernant le droit acquis accordé aux enseignants sans diplôme constitue une question prioritaire. Ils travailleront de concert avec Magali St-Amand (directrice des services d'accréditation) et demanderont aux évaluateurs d'aider aux interprétations. Durant la réunion en petits groupes du comité, d'autres questions ont été soulevées en vue de discussion, dont l'exigence de vérifications de sécurité pour les programmes d'accueil, les titres de compétence des professeurs pour l'enseignement aux mineurs et l'équivalence de TESL Canada.

On a aussi discuté des spécialisations pour l'enseignement de différentes matières. Le comité jettera un coup d'œil au travail fait à cet égard par l'AAIEP aux États-Unis, English Australia et English UK.

e. Comité de l'assemblée générale annuelle et du congrès et comité du perfectionnement professionnel

David Parkinson et Paul Yuen font remarquer que beaucoup ont assisté à la réunion en petits groupes et que des bénévoles supplémentaires ont aidé à la planification du congrès et de l'atelier de perfectionnement professionnel.

On doit toujours déterminer le lieu et les dates du congrès de l'an prochain. On discute du choix de Montréal comme endroit possible. Le comité examinera les résultats du sondage afin de lui aider à sélectionner les dates. On examinera aussi l'établissement d'un lien avec la conférence sur les programmes de bourses du CMEC dans le but d'encourager plus de programmes d'enseignement du français à devenir membres de l'association.

Tous les membres auraient accès aux présentations de l'atelier et de la séance plénière de cette conférence dans la section de connexion des membres du site Web.

En ce qui concerne les occasions de perfectionnement professionnel, le comité étudierait les coûts et les exigences de la diffusion Web et de la baladodiffusion ainsi que le recours à d'autres solutions technologiques.

Parmi les sujets proposés pour l'atelier, mentionnons une poursuite de la discussion sur les programmes d'accueil, les activités parascolaires, l'art de faire face à des membres du personnel ou à des étudiants difficiles, etc. Le comité suggère qu'on puisse peut-être planifier une troisième journée facultative d'ateliers afin que les membres puissent songer à faire participer les membres de leur personnel à une journée de perfectionnement professionnel.

On suggère d'ajouter une autre ligne à l'énoncé de mission de Langues Canada qui porterait sur le soutien des membres.

.2 Conclusions des groupes sectoriels

a. Programmes de français

Normand Fortin (Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta) signale qu'une bonne série de discussions a eu lieu durant la réunion du groupe des programmes de français. Quatre principales demandes ont découlé de ces discussions, soit que Langues Canada :

1. détermine les équivalents français de l'accréditation de TESL Canada conformément aux critères d'accréditation de l'association à l'échelle nationale, ce qui permettrait de mettre en vedette le Canada à titre de chef de file de la formation linguistique en français;
2. mette toujours en valeur ses membres, par la représentation au même niveau des programmes de français et d'anglais. Toute occasion qui ne répond pas aux besoins du programme de français ou du programme d'anglais ne devrait pas être prise en considération. Il est important de promouvoir Langues Canada et ses membres sur la scène internationale, mais il faut déployer des efforts dans notre propre pays étant donné que de nombreuses occasions s'offrent à divers niveaux;
3. exerce des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il considère les programmes membres de Langues Canada comme ses seuls choix à titre de fournisseurs de formation linguistique dans le cadre de son processus d'appel d'offres;
4. montre aux programmes de français l'importance de l'accréditation et de l'adhésion à LC. Pour ce faire, il faut communiquer directement avec les programmes de français et les informer des stratégies en place qui serviront à appuyer et représenter, dans la plus grande mesure possible, les programmes de français aux échelons national et international.

b. Programmes d'anglais du secteur privé

David Diplock (Language Studies Canada) fait observer que 30 membres représentant 44 programmes d'un océan à l'autre ont assisté à la séance. Une des plus grandes priorités du secteur privé était de tendre la main au secteur public et d'adopter une approche d'équipe pour un certain nombre de questions. Les personnes présentes se sont vigoureusement engagées à travailler en étroite collaboration.

Les écoles de langues privées ont une identité distincte et des besoins particuliers à leur secteur. Pour répondre à certains de ces besoins, le secrétariat pourrait être tenu de prêter assistance par l'échange d'information sur des questions-clés ainsi que la promotion de l'immigration. Un soutien est demandé pour :

1. mener un sondage confidentiel auprès des membres afin de recueillir des renseignements sur la rémunération des enseignants et des autres membres du

personnel administratif, les versements aux programmes d'accueil, les avantages sociaux, etc.;

2. perpétuer l'usage de l'ACELP d'échanger des renseignements sur les agents en défaut de paiement et les hôtes négligents des programmes d'accueil. Il faudrait obtenir des conseils juridiques sur toute question inhérente afin d'éviter d'enfreindre la *Loi sur la protection des renseignements personnels* ou de commettre toute diffamation;
3. demander au secrétariat de tenir à jour un registre des incidents sur les questions liées à l'immigration et les visas refusés. Les membres devraient signaler tout commentaire déplacé et tout cas de personne que traiterai mal du personnel des visas devrait être catalogué et traité dès que possible. Le suivi des visas refusés est une façon de déterminer toute tendance qui se dégage.

Un objectif prioritaire du secteur privé fait partie des questions relatives à la promotion de l'immigration : le droit des étudiants inscrits aux programmes membres du secteur privé de pouvoir aussi travailler 20 heures par semaine, à l'instar des membres du secteur public. Les participants à la séance ont aussi approuvé qu'on accélère les accords de location de la phase 3 de la marque Édu-Canada.

Les participants voulaient aussi avoir plus d'occasions de se réunir et de traiter des préoccupations communes à l'échelon régional et ont encouragé l'établissement de sections provinciales ou régionales. Des questions courantes doivent souvent être traitées au niveau provincial.

c. Programmes d'anglais du secteur public

David Parkinson (Université de la Saskatchewan – ESL) fait remarquer que les priorités des programmes du secteur public concernent davantage le traitement de visas, les questions liées aux établissements et aux étudiants, la commercialisation et la promotion ainsi que la délivrance de titres et certificats. On constate un important chevauchement d'un grand nombre des questions du secteur privé, surtout en ce qui concerne les questions d'immigration.

Les participants discutent de la commercialisation interne de leurs programmes dans le contexte de l'établissement postsecondaire de plus grande importance et diverses façons de collaborer afin que les ministères et les programmes se connaissent mieux.

Les participants ont aussi demandé que l'association participe à la collecte confidentielle de renseignements sur les salaires, les heures de travail et autres avantages des enseignants. Ils souhaitent aussi se pencher sur les échanges possibles d'enseignants entre les établissements.

.3 Présentation du budget 2009

Paul Schroeder (ILSC) rappelle aux membres que le budget comparatif vise à comparer neuf mois en 2008 par opposition à douze mois en 2009. Le budget, conformément à sa présentation, est joint au présent procès-verbal.

.4 Motion pour approuver le budget de 2009

Motion : Geneviève Bouchard (Global Village Toronto) propose les membres approuvent le budget de 2009, conformément à sa présentation. Daniel Lavoie (UQTR) appuie cette proposition. (Motion proposée, appuyée et adoptée.)

6. Questions diverses

Aucune autre question n'est soulevée.

7. Levée de la séance

Motion : Scott Jeary propose que la séance soit levée à 18 h 45. Daniel Lavoie appuie cette proposition. (Motion proposée, appuyée et adoptée à l'unanimité.)